

Homards & hydroliennes...



Le programme de marquage de homards

est réalisé dans le cadre d'un partenariat financier associant le Comité des Pêches Maritimes et EDF à l'occasion de l'installation d'hydroliennes expérimentales en mer.

Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins des Côtes d'Armor

Antenne de Paimpol

Terre-Plein de Kerpallud

BP 211

22 504 PAIMPOL

Tél : 02 96 20 94 18

Mél: cdpmem22@bretagne-peches.org

Les pêcheurs plaisanciers participent

Vous êtes plaisancier et vous souhaitez participer?

Vous capturez un homard et vous souhaitez le faire marquer:

contactez le Comité Départemental des Pêches Maritimes des Côtes d'Armor ou le Comité Départemental de Pêche Plaisance des Côtes d'Armor.

L'indemnité financière reviendra à la SNSM.



**Comité
Départemental des
Pêches Maritimes:**

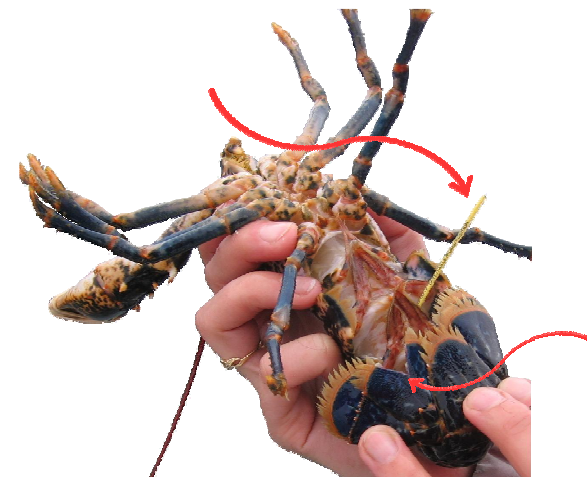
02 96 20 94 18

**cdpmem22@
bretagne-peches.org**

**Comité
Départemental de
Pêche plaisance :**

cd22@cd22.fr

Programme de marquage de homards



*Un homard
marqué ?
Je le relâche!*



Pourquoi marquer les homards?

Double marquage, double objectif:



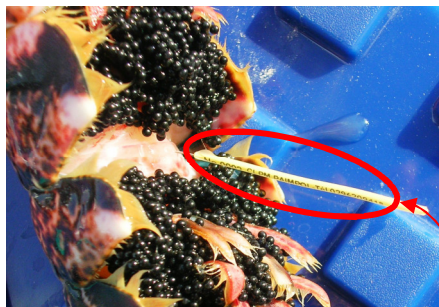
① **conserver un stock reproducteur**

Une entaille en V est faite sur la queue.

Tout homard marqué à la queue doit être remis à l'eau.

➡ Ainsi, il peut se reproduire et participer au renouvellement de la ressource.

② **Connaître le stock**



Une marque jaune numérotée est insérée dans l'abdomen.

La capture d'un homard identifié doit être signalée.

➡ Les homards sont suivis individuellement.

Comment mieux connaître les homards ?

Chaque homard marquée est identifié grâce au numéro apposé sur la marque jaune. Lors du marquage, il est mesuré et pesé, la position précise du lieu de remise à l'eau est relevée.



Lorsqu'un homard est recapturé, les mêmes informations sont relevées, et permettent d'en savoir plus sur le stock de homard:

- croissance individuelle
- longueur et direction des déplacements
- taille de maturité sexuelle

Ensemble, agissons pour gérer la ressource

Vous pêchez un homard identifié, notez :

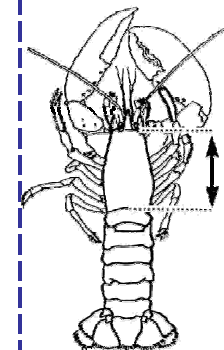
- son numéro
- la date
- la position GPS de capture
- la longueur de carapace
- la présence d'œufs

Informez-en le Comité des Pêches Maritimes des Côtes d'Armor

N°:.....

Date :...../...../.....

Position GPS:



Présence d'œufs : ☐
OUI ☐ NON

Taille (mm) :